



Pyrénées 64 en lutte



49 avenue Dufau 64000 PAU
ihscgt64@orange.fr
<https://ihs64.fr/index.php>



N° 2 - Avril 2024
Nouvelle série (Bulletin N° 78)

ÉDITO **UNE ACTIVITÉ PORTEUSE D'AVENIR !**

ALAIN SERRE

Notre assemblée générale tenue à Billère le 9 février dernier a été un moment de riches échanges sur l'actualité et plus particulièrement sur l'exigence de la paix et de la défense des libertés démocratiques et syndicales.

L'histoire du mouvement ouvrier et syndical nous éclaire sur les combats qui ont été menés dans le passé et donne aussi des enseignements pour bien mesurer l'importance de la crise actuelle du capital qui nous plonge dans la guerre, fait le lit du fascisme et s'attaque à tous les conquits sociaux obtenus à l'issue de grandes luttes victorieuses.

Dans ce contexte, l'activité de notre institut doit être utile à tous les militant(e)s de la CGT.

La feuille de route votée à l'unanimité se fixe l'objectif d'apporter des connaissances historiques, de faciliter en permanence le lien entre hier et aujourd'hui pour aider à l'élaboration des combats actuels et de donner le goût de la lecture vecteur de culture et de conscience de classe.

C'est pourquoi le N°2 de « Pyrénées 64 en lutte » que vous lisez est adressé aussi aux syndicats CGT du département les plus importants dans l'objectif de mieux faire connaître l'activité de l'IHS CGT 64 au sein des organisations de notre Union départementale mais aussi de solliciter les directions syndicales pour qu'elles pensent à inviter notre Institut à participer à leurs assemblées générales et congrès.

Nous souhaitons vivement entreprendre un travail de proximité avec les Unions locales, les Unions syndicales et les syndicats car l'histoire sociale fait partie de la vie syndicale et nous pouvons ensemble faire vivre la mémoire et la culture ouvrière.

Le 2 mai prochain, à l'université de Pau (voir le flyer en dernière page) nous organisons avec nos camarades de la CGT FERC Sup de l'UPPA une rencontre-débat sur les enseignements de la grève générale de 1968 et plus particulièrement sur le thème de l'indispensable unité dans les luttes entre les étudiants et les salariés.

La jonction le 13 mai 68 entre le mouvement étudiant et le mouvement ouvrier a été un élément déclencheur de la grève générale de 10 millions de salariés. Au printemps 2023, l'absence d'une mobilisation de masse de la jeunesse dans les luttes contre la retraite à 64 ans a été un des facteurs qui a affaibli le rapport de force. Le passé nous ramène toujours à l'actualité.

Notre Institut se veut être à nouveau présent au prochain salon du livre de Pau « Les idées mènent le monde » avec la volonté de diffuser le plus largement possible ses livres en mettant en avant la nouvelle collection de L'IHS dont la lecture facile est d'un apport considérable pour les militants.

Ensuite, le 12 septembre prochain, au cinéma Le Méliès à Pau, nous organisons une soirée débat sur le thème de la CGT et la guerre d'Algérie autour du film « Avoir 20 ans dans les Aurès » qui nous remémore le drame vécu au moment où le président Macron joue les « va-t'en guerre ».

La CGT s'est toujours battue pour la paix, la défense des travailleurs immigrés et a soutenu la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Un retour en arrière sur une période oubliée ou méconnue qui nous replonge aussi dans l'actualité.

Enfin au mois d'octobre, nous organisons une conférence sur les 80 ans du programme du CNR et la défense actuelle des conquits sociaux de 1945 et en tout premier lieu la sécurité sociale et les retraites. Nous présenterons à cette occasion une exposition sur le CNR.

Macron et son gouvernement, au compte des intérêts du capital veulent mettre en œuvre la volonté du MEDEF que résumais en 2007 son numéro deux Denis Kessler : « Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance ».

Revenir sur les conditions dans lesquelles s'est construit le CNR et son programme, c'est aussi s'armer pour mener les luttes indispensables pour préserver et améliorer les conquits sociaux issus du rapport de force obtenu sous la poussée des masses à la Libération.

La mise en œuvre de ce beau plan de travail demande aussi l'implication du plus grand nombre pour renforcer la qualité de notre travail collectif et que chacune et chacun contribue activement au renforcement de l'Institut en proposant aux camarades d'y adhérer.



1951, grève avec occupation des locaux chez Turbomeca



Charles Claveau

En septembre 1951, une grève avec occupation des locaux, la première de ce type chez Turbomeca, va laisser une trace profonde dans l'esprit des salariés de l'entreprise, mais aussi dans celui du patron Joseph Szydlowski. Cet article rappelle cet important épisode de la vie sociale de l'entreprise béarnaise appelée aujourd'hui Safran Helicopter Engines.

La situation en France en 1951

L'année 1951 est marquée par l'intensification de la guerre de Corée et de celle d'Indochine plus spécifique à la France. Il en résulte un doublement des dépenses militaires françaises. La reconstruction se poursuit après le second conflit mondial qui s'est terminé six ans plus tôt, mais dont les stigmates sont encore bien présents.

- Sur le plan politique, les élections législatives de juin voient l'arrivée en tête du Parti Communiste avec 25,9 % des voix suivi du RPF gaulliste avec 20,4 %. Au plan des sièges, le RPF en remporte 117, la SFIO 106, le PCF 101, les radicaux 99, les modérés 99 et le MRP 88 conduisant à un gouvernement de centre droit. Au plan syndical, la CGT, avec près de trois millions d'adhérents, reste de loin le premier syndicat français.
- Sur le plan économique, la croissance est en phase de ralentissement avec 5,8 % comparés aux 8,6 % de l'année précédente et aux 3,1 % de 1952. L'inflation reste un problème fondamental. Entre 1945 et 1948, elle atteignait des sommets avec des valeurs comprises entre 45 et 60 % ! En 1949, la mise en place d'une politique d'austérité entraîne une chute brutale à 10 % mais en 1951, elle est repartie à la hausse avec un taux de 16 % dont une augmentation de 21 % des prix à la consommation. On comprend que dans ce contexte, la question des salaires reste au premier plan des préoccupations des salariés.

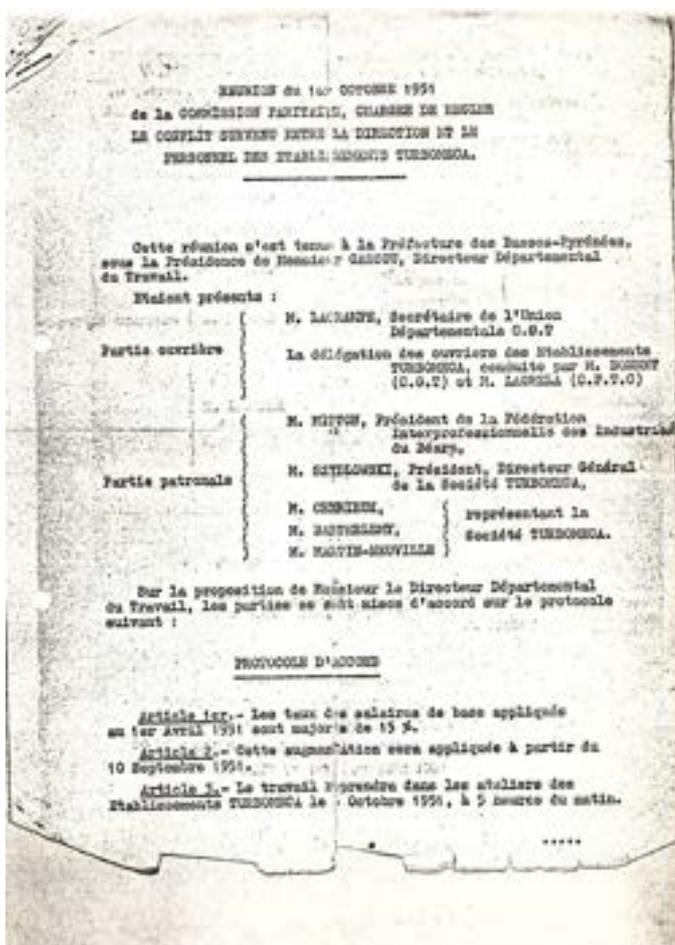
La situation chez Turbomeca en 1951

En 1951, Turbomeca n'est pas encore la grande entreprise qu'elle deviendra plus tard. Fin 1950, son effectif est de 666 personnes, principalement employées sur le site de Bordes. Elle embauche cependant et terminera l'année 1951 avec un effectif de 744 employés. Son résultat est faible, représentant seulement 0,3 % du chiffre d'affaires, mais elle investit beaucoup. Elle travaille essentiellement pour le ministère de l'Air qui finance le développement de petites turbines mais sans avoir encore reçu de commande de série ; on parlerait aujourd'hui d'une start-up. Pour faire tourner l'atelier, elle fabrique en sous-traitance des compresseurs Frigidaire destinés à des installations frigorifiques industrielles ; la cadence est de 50 compresseurs par jour.

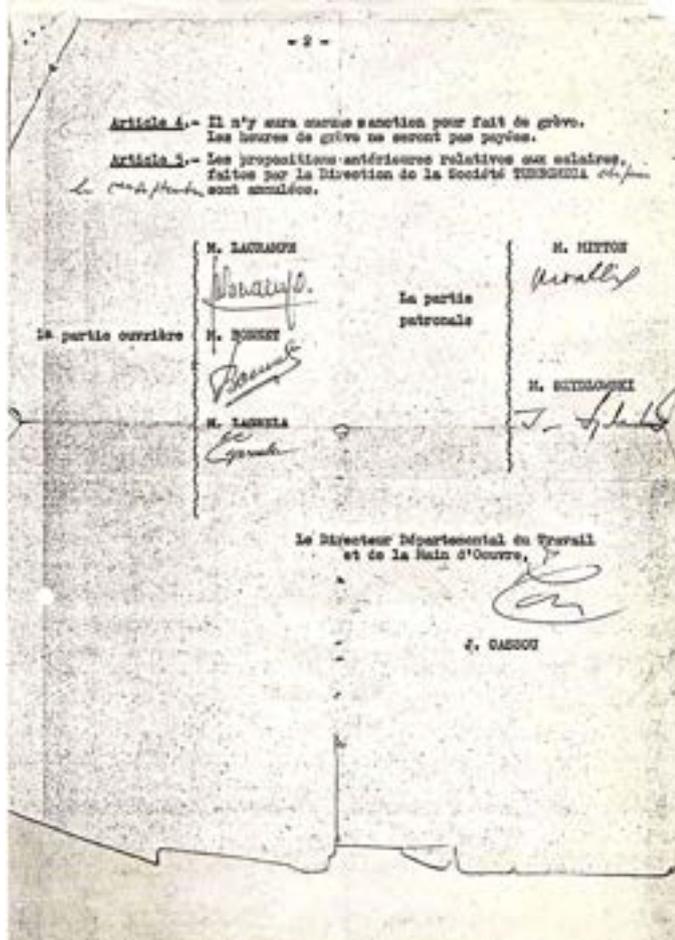
En 1950, le salaire horaire moyen des ouvriers est passé de 103,8 francs à 119 francs, soit une augmentation de 14,6 % supérieur au taux d'inflation. Celui des appointés (payés au mois et non à l'heure) est passé de 178,5 francs à 194,09 francs soit une augmentation de 8,7 % seulement. La relance de l'inflation en 1951 remet évidemment la question des salaires sur la table.

Le conflit de septembre 1951

Le 16 mars 1951, sentant le mécontentement grandissant des salariés de Turbomeca, Joseph Szydlowski annonce qu'une prime uniforme exceptionnelle de 1350 francs sera versée à la fin du mois.



Première page du protocole d'accord



Deuxième page du protocole d'accord

Le 23 mars, la Délégation du Personnel lui réclame une audience extraordinaire avec comme ordre du jour : « Revalorisation générale des salaires de 15 % ». Les discussions se poursuivent en avril et mai, sans résultat. Le 6 juin, Joseph Szydlowski annonce qu'une nouvelle prime « spéciale » équivalente à 5 % des salaires et appointements sera payée pour le mois de juin. Il espère « que le Personnel reconnaitra cet effort, et par l'augmentation de la productivité, permettra le maintien de cette prime pour le mois de juillet et les jours travaillés du mois d'août ». Si le résultat escompté est obtenu, il envisagera d'incorporer cette prime dans les salaires et appointements à dater du 1er septembre.

En septembre, les discussions salariales repartent sur cette base et un accord est proposé par la direction. Devant le refus des organisations syndicales CGT et CFTC qui jugent ces propositions insuffisantes par rapport à leur revendication de mars, Joseph Szydlowski décide d'organiser un référendum auprès des salariés. Le lundi 24 septembre, la proposition est refusée par 90 % des votants avec un taux de participation de 87 %. La réplique des organisations syndicales est immédiate, c'est la grève et, pour la première fois à Turbomeca, avec occupation des locaux.

Ripostant dans la foulée, Joseph Szydlowski fait appel à la justice et le 26 septembre, fait diffuser la communication suivante : « En l'absence de formation d'un Comité de grève, Monsieur Szydlowski avise la Délégation du Personnel, qu'une Ordonnance sur Requête en Référé, a été rendue le mardi 25 septembre à 19 heures par le Tribunal Civil de Pau et ordonnant l'évacuation immédiate des locaux occupés par les ouvriers ayant cessé le travail. Ce jugement sera signifié ce jour à 14 h 30 par Maître Pradeau, Huissier commis à cet effet par le Tribunal.

Cette Ordonnance, intéressant directement le déroulement de la grève, le refus par la Délégation d'en prendre connaissance sera considéré comme une faute grave dans les fonctions de Délégués et suivi de toutes les conséquences de droit que cela comporte. A l'effet de permettre à la Délégation de prendre communication de cette pièce, la Salle de Réception sera à sa disposition à 14 h 30. Aucun membre ni représentant de la Direction ne sera présent. Copie de cette communication est adressée immédiatement à Monsieur Cassou, Directeur Départemental de la Main-d'œuvre et affichée dans l'usine.

Cette Ordonnance n'a aucun effet sur les grévistes et l'occupation se poursuit « dans une ambiance formidable, d'où se dégage un esprit de fraternité et de solidarité comme seuls les travailleurs le possèdent » comme le racontera ultérieurement un délégué de l'époque.

Pour faire pression sur les grévistes, Joseph Szydlowski met alors sur pied une petite comédie qu'il réutilisera plusieurs fois les années suivantes.

Il menace de fermer l'usine et, pour joindre le geste à la menace, fait descendre ses valises dans sa voiture décapotable, sa femme à ses côtés, et passe ensuite au milieu des grévistes en faisant de grands signes d'adieu. Mais son voyage était de courte durée; il allait jusqu'au pont d'Assat et revenait...

Finalement, sous la pression des autorités, une réunion se tient à la préfecture de Pau le lundi 1er octobre sous la présidence de M. Cassou. La délégation ouvrière est formée de M. Lacrampe, Secrétaire de l'Union Départementale CGT et de MM. Bonnet (CGT) et Lagrela (CFTC) représentant le personnel Turbomeca. La partie patronale est représentée par M. Mitton, Président de la Fédération Interprofessionnelle des Industries de Béarn et MM. Szydowski, Crémieux, Barthélémy et Martin-Neuille pour la Direction Turbomeca. Il en ressort un protocole d'accord signé le lendemain à la Mairie de Bordes par les intéressés.

Il comporte cinq articles :

1. Les taux des salaires de base appliqués au 1er avril 1951 sont majorés de 15 %
2. Cette augmentation sera appliquée à partir du 10 septembre 1951
3. Le travail reprendra dans les ateliers des Etablissements Turbomeca le 3 octobre 1951, à 5 heures du matin
4. Il n'y aura aucune sanction pour fait de grève. Les heures de grève ne seront pas payées
5. Les propositions antérieures relatives aux salaires, faites par la Direction de la société Turbomeca depuis le 1er septembre, sont annulées

Durant la grève de septembre, d'autres revendications ont été émises, en particulier la réduction du « boni » pour le personnel payé à l'heure, boni qui était alors de 44 %. Joseph Szydowski avait accepté de revoir ce point et le 12 novembre 1951, 24 % du boni est incorporé au salaire. Le boni se trouve donc limité à 20 % (10 % pour gain de temps et 10 % pour la qualité du travail).

Des effets à long terme

Si la grève de septembre 1951 a marqué les esprits des salariés de Turbomeca, elle a encore plus profondément marqué celui de Joseph Szydowski. Ne supportant pas de voir les machines-outils arrêtées, il va dorénavant appliquer une politique sociale avant-gardiste qui lui vaudra les reproches appuyés des organisations patronales locales.

Pendant les six années qui suivent, alors que l'inflation reste faible (les prix augmentent seulement de 20 % entre 1951 et 1957), les salariés de Turbomeca voient leurs salaires augmenter de 63 %. Durant toute cette période, Joseph Szydowski refusa d'ailleurs de rencontrer les délégués pour parler salaire, considérant que cette question était de son ressort exclusif.

Cette politique sociale ne gênera en rien le développement de l'entreprise puisqu'entre 1951 et 1957, le chiffre d'affaires est multiplié par 5,7, l'effectif par 2 et le résultat par 3,6 !



UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STUDIEUSE ET CRÉATIVE



Les militants de l'Institut ont fait le bilan de l'activité menée en 2023 qui marque une progression de l'association et ont enrichi le plan de travail proposé au nom du Conseil d'administration.

Cet échange de qualité a permis d'enrichir la feuille de route pour 2024 et les initiatives

décidées (lire dans l'édito) se veulent être utiles à la réflexion de chaque adhérent(e) pour mieux comprendre le présent et bâtir de futures luttes victorieuses.

Le rapport moral et d'orientation et le rapport financier ont été voté à l'unanimité.

Reste maintenant à mettre en œuvre collectivement ce qui a été décidé !



Portrait de militant

Roland Liquet : délégué Mineur à l'usine de Lacq



Roland Liquet est né en 1930. Après une formation d'électricien, le service militaire dans le contrôle aérien, et divers employeurs, il entre dans la prospection pétrolière comme électricien de chantier.

1955 Sté Forex, dont le siège est à Billère (64). Cette société exécute des forages pour différents commanditaires dans toute la France. La rentabilité passait avant la sécurité des hommes. Roland Liquet y reste un an et demi. Après une tentative de création d'un syndicat, considéré comme communiste, la direction le prie « d'aller voir ailleurs ». Le responsable du personnel, trouvant la cette situation injuste, l'aide à rentrer à la SNPA.

Société Nationale Pétrole d'Aquitaine (SNPA)

L'entreprise semi-publique, créée en 1941 par Vichy, avait pour mission d'État de fournir à la nation l'énergie nécessaire à son développement. La découverte du gisement géant de gaz à Lacq en 1951 allait donner au Béarn un avenir économique majeur avec la création du complexe de Lacq. Pendant des années, Lacq fournira plus de la moitié du gaz aux Français.



En 1956 Roland participe à divers chantiers de forages en Aquitaine. Il est affecté ensuite à l'Usine de Lacq en poste 3/8, à la centrale électrique une dizaine d'années. L'usine de Lacq comptera 2500 travailleurs plus la sous-traitance. Elle traite le gaz issu des puits du champ de Lacq dont on extrait le soufre. D'autres unités raffinent du pétrole : essence, gasoil, Fioul Lourde, produits pour la pétrochimie...

Les Pouvoir Public, Direction, Salaires, syndicats, étaient conscients de la grande dangerosité des installations de l'Usine de Lacq avec un gaz particulièrement toxique : l'H₂S. Risques de catastrophe, d'accidents, d'asphyxie pour les travailleurs et les populations environnantes. De destruction des installations, avec pertes matérielles et de productions.

1973 Election des Délégués Mineurs

Le syndicat CGT choisit Roland Liquet comme candidat à l'usine de Lacq. Il obtient 70 % des voix. Sur le champ de Lacq, André Cathala est réélu avec 80 % des voix. Roland sera réélu quatre fois pour trois ans soit 12 ans, jusqu'à sa cessation d'activité à 55 ans.

Activités Syndicale

Le poids de la CGT, 70 % aux élections des Délégués Mineurs permettait à la CGT d'intervenir efficacement sur l'amélioration des conditions de travail, du personnel SNPA et des nombreux sous-traitants.

Roland Liquet était membre du secrétariat du syndicat de l'entreprise. Il participait aux « commissions paritaires » direction/syndicats qui statuaient sur les conflits individuels, les conditions de travail, les conflits, les promotions. Il était le délégué du personnel ouvrier.

Il a participé à toutes les luttes de la SNPA (1963, grève des Mineurs, 1968, et 1976 où la Direction organisa l'arrêt (soi-disant impossible) de l'Usine de Lacq lors du conflit sur la fusion avec l'ERAP qui allait donner naissance à Elf Aquitaine. En tant que Délégué Mineur, avec la CGT et les autres syndicats, il a participé aux nombreuses luttes qui ont permis d'obtenir d'importantes avancées sur les salaires, les conditions de travail, les primes spécifiques (H₂S...) et la retraite postée à 55 ans.

Retraité, Roland poursuivra son activité militante, sociale, conviviale (repas, organisations de voyages...) avec la section CGT retraité de l'entreprise, dont il est toujours membre.

PS : d'autres aspect de la vie sociale et personnelle dans un prochain numéro.

Sources : rencontre avec l'intéressé le 21 mars 2024, Michel Aguer, Jean-Claude Malé (HS CGT 64). Document écrit de Roland Liquet, mémoire et archives du syndicat.

LES ENSEIGNEMENTS DE LA GRÈVE GÉNÉRALE de MAI-JUIN 1968

Étudiant-es - Salarié-es : unité dans la lutte



Judi 2 mai 2024

à 17 h 30

Amphithéâtre de l'université de Pau
Bâtiment de la Présidence
avenue de l'université
64000 PAU



- Rencontre - débat animée par Samuel Legris, militant CGT UPPA et élu M22M au conseil d'administration de l'UPPA.
- Introduction au débat par Alain Serre, président de l'Institut CGT d'Histoire Sociale des Pyrénées-Atlantiques.
- Témoignages autour du documentaire réalisé par l'IHS CGT 64 : "Le Mai 68 de la CGT en Béarn".
- Débat dans la salle en présence de lycéens, d'étudiants et de salariés en 1968.
- Conclusions par la CGT FERC Sup UPPA et par l'IHS CGT 64.

Venez nombreuses et nombreux participer à cette rencontre qui fera le lien entre le passé et l'actualité. Tirons ensemble des enseignements utiles sur la place du mouvement étudiant dans l'histoire sociale pour mieux relever les défis d'avenir.

POUR SAVOIR OÙ L'ON VA, IL FAUT TOUJOURS SE SOUVENIR D'OÙ L'ON VIENT

UN LIVRE DE GRANDE QUALITÉ

L'IHS CGT vient de réaliser un cahier " SORTIR DE LA NUIT. LE CNR ET SON PROGRAMME qui relate les conditions dans lesquelles le CNR a vu le jour et son programme a été élaboré et négocié entre toutes les parties prenantes.

Le rôle et la place de la CGT sont particulièrement mis en lumière et les documents de l'époque nous replongent dans cette période intense qui sous la poussée des masses a permis l'obtention de grands conquits sociaux que le capital veut aujourd'hui détruire.

À lire absolument !

Prix 10 € En vente auprès des militants de l'IHS CGT 64



Bulletin d'adhésion 2024



Nom et prénom :
ou intitulé du syndicat

Adresse :

Courriel : Téléphone :

Adhésion individuelle

- 17 € - Cotisation de base avec l'abonnement à « Pyrénées 64 en lutte » (4 par an)
- 31 € - Cotisation + abonnement à la revue « Aperçus » (3 par an)
- 44 € - Cotisation + abonnement à la revue « Aperçus » (4 par an) et aux « Cahiers d'histoire sociale »

Adhésion collectives (syndicats - associations)

- 70 € - moins de 50 adhérents
- 80 € - de 50 à 100 adhérents
- 90 € - unions locales et + de 100 adhérents
- 100 € - union départementale

La cotisation comprend l'abonnement à « Pyrénées 64 en lutte » à la revue « Aperçus » et aux « Cahiers d'histoire sociale »

Paiement par chèque à l'ordre de l'IHS CGT 64 ou par virement sur le compte du Crédit mutuel ci-contre :

Identifiant international de compte bancaire	
IBAN (International Bank Account number)	
FR76	1027 8022 7100 0184 4324 097
TITULAIRE DU COMPTE ACCOUNT OWNER	INSTITUT CGT D'HISTOIRE SOCIALE DES PYRENEES ATLANTIQUES 49 AVENUE DUFAU 64000 PAU